

ARBRES ET PAYSAGES EN GIRONDE
 31 bis rue Hustin, 33185 LE HAILLAN
 05.56.28.12.27, arbre33@wanadoo.fr
<https://www.arbres-paysages.fr/>



Dossier technique et devis Projet de mise en place de corridors écologiques

Référence du projet : Château la Peyruche

Technicien : Martial VIDAL

Propriétaire / contact : David SARRY

Adresse : Château la Peyruche
 4 la Peyruche
 33550 LANGOIRAN

Coordonnées : 06 60 40 63 67

david.sarry@chateau-lapeyruche.com

Site de plantation :

Qui fait quoi ?		
Action	Quand ?	Qui ?
Signature du devis	Dès à présent, <u>sauf dans le cas des dossiers subventionnés</u> : attendre l'autorisation de commencement des travaux fournie par l'administration	Propriétaire
Envoi des dossiers de subvention (si concerné)	Dès à présent	Propriétaire vers le service administratif concerné
Préparation du sol en respectant la fiche technique jointe. Prévenir AP33 dès que les travaux sont réalisés.	De septembre année N à avril année N+1	Propriétaire
Pose paillage et plantation	De novembre année N à avril année N+1	AP33 si devis plantation signé, sinon propriétaire
Arrosage, désherbage d'entretien	A la plantation, puis à partir d'avril année N+1	Propriétaire
Tailles de formation	Année N+1 (déchets de taille laissés sur place au pied de la haie)	AP33
Tailles de formation	Années N+2, N+3	Propriétaire



**DEVIS ACCOMPAGNEMENT
HAIES – CORRIDORS ECOLOGIQUES
N°MV2021066**

Le Haillan, le 13/10/2021

ASSOCIATION ARBRES ET PAYSAGES EN GIRONDE
31 bis rue Hustin, 33185 LE HAILLAN, 0556281227, arbre33@wanadoo.fr
<https://www.arbres-paysages.fr/> - www.facebook.com/arbre33

Intitulé	P.U. HT (euros)	quantité		montant HT* (euros)	montant HT** (euros)
Prestation : conception, conseils, suivi (3 ans) et fournitures pour l'installation de jeunes plants en haies <i>Les fournitures comprises dans ce forfait sont :</i> 351 jeunes plants (1-2 ans) racines nues ou godets 298 collerettes cellobio (30x30cm)	3,70	351	sujet(s) =	1 298,70	
Filets anti-rongeurs 50cm de haut + tuteurs (1x bambou et 1x acier)	0,50	262	pièce(s) =	131,00	
Protections anticervidés pour arbres haut-jets, gaines climatic agroforesterie Nortene © (gaines 120x20cm + piquet vigne150cm)	5,70	89	pièce(s) =	507,30	
Agrafes 20x20x20cm pour fixer le paillage	0,15	700	pièce(s) =	105,00	
Paillage biodégradable à base de fibres PLA, largeur 1m (200gr/m2)	2,20	298	mètre(s) =	655,60	
TOTAL HT (*) (**):				2697,60	0,00
TVA (*) à 20 % :				539,52	-----
TVA (**) à 10 % :				-----	0,00
Total TTC :					3237,12
Adhésion association :					20,00
TOTAL TTC à régler :					3257,12

Ces tarifs sont valables deux mois à compter de la date d'émission du devis, sous réserve de disponibilité des variétés auprès de nos fournisseurs.

Association Loi 1901 pour la promotion et l'aide à la plantation de haies et de boisements linéaires
Agrément Départemental au titre de la Protection de l'Environnement - N°SIRET 402 891 212 00035, CODE APE 9104Z



paraphe

ASSOCIATION ARBRES ET PAYSAGES EN GIRONDE

ENGAGEMENT RECIPROQUE PLANTEUR- ASSOCIATION

L'association Arbres et Paysages 33 s'est donnée pour but de promouvoir et d'aider à la plantation de haies et de linéaires en Gironde.

Elle assure les services suivants auprès des candidats à la plantation:

- Aide à la définition du projet de plantation en fonction des objectifs du planteur,
- Choix et association des espèces, en fonction des contraintes techniques (micro-climat, nature du sol, hauteur, exposition) et des préférences du planteur,
- Conseils pour la préparation du sol et pour la plantation elle-même,
- Fourniture des plants, du paillage et des protections éventuelles,
- Fourniture de regarnis éventuels (à l'exclusion des fruitiers greffés), l'année suivant la plantation. Le remplacement des plants ne pourra être pris en compte que si le défaut de reprise est constaté par le propriétaire avant fin mai de l'année de plantation. Passé ce délai, aucune réclamation n'est recevable,
- Suivi de la réalisation pendant les trois premières années de végétation : conseils d'entretien et de taille des jeunes arbres.

L'objectif est de faciliter le travail du planteur en lui apportant tous les éléments nécessaires à la bonne marche des opérations et lui permettre ainsi de se concentrer sur la réalisation elle-même.

Aussi restent à la charge du planteur:

- la préparation du sol,
- la pose du paillage,
- la plantation elle-même,
- les travaux d'entretien ultérieurs (tailles).

Le propriétaire s'engage à planter, ou faire planter, avant fin avril 2022 en respectant les préconisations techniques jointes au dossier (préparation du sol, choix des essences et suivi. Le propriétaire s'engage à mentionner le nom des financeurs et du partenaire technique (Association Arbres et Paysages en Gironde) lors des opérations de communication, le cas échéant.

Les marchandises livrées demeurent la propriété de l'Association Arbres et Paysages en Gironde jusqu'au paiement intégral de leur prix. L'épuisement d'un ou plusieurs articles n'annule pas le complément de toute commande.

L'association ne peut être tenue responsable en cas de dégradation du paillage (passage d'outils de culture, événement climatique ou détérioration par la faune). L'entretien du pied des plants au « rotofil » est proscrit, les plants ayant subi des dégradations suite à cet usage ne pourront être remplacés.

Dans tous les cas de figure, le propriétaire doit s'assurer de respecter la réglementation relative aux plantations (limite de propriété, distance réglementaire vis-à-vis des réseaux...). Arbres et Paysages ne pourra être tenu responsable d'une erreur de jugement.

Le propriétaire déclare s'être lui-même acquitté au préalable des démarches administratives concernant les demandes de subventions dont il est bénéficiaire. La prestation donnera lieu à une facturation après la réalisation des travaux, le paiement des prestations ne pourra être conditionné par l'obtention ou le versement des subventions éventuelles.

Fait en deux (ou trois) exemplaires :

- un exemplaire à conserver,
- un à nous retourner signé au siège de l'association,

Le Planteur,
Château la Peyruche

signature

Le conseiller technique d'Arbres et Paysages 33,
Martial VIDAL

ARBRES ET PAYSAGES 33
31 Bis Rue Hustin
33185 LE HAILLAN
Tél. : 05 56 28 12 27
arbre33@wanadoo.fr

PLANTEUR: Château la Peyruche

Objectifs : amélioration du paysage, zone tampon, biodiversité.

Alignement A1

Longueur totale : 86 mètres linéaires

Descriptif : **Typologie** : alignement d'arbres / **Hauteur** : 15 mètres

Fourniture de 7 plants à disposer de manière aléatoire (un plant tous les 10 mètres sur un rang)

◆	Chêne vert	(<i>Quercus ilex</i>)	x7
---	-------------------	------------------------------	-----------

Légende :

ARBRES DE HAUT-JET (♣)

Arbres intermédiaires caduques (◆) ou **persistants** (◆)

Arbustes à feuillage caduc (*) ou **persistant** (*)

Fournitures pour cette haie :

- 7 jeunes plants, de 1 ou 2 ans, à racines nues ou en godet

- 7 protections anti-cervidés Nortene ® agroforesterie 120x20 cm + piquet vigne acacia 150 cm

Alignement A2

Longueur totale : 132 mètres linéaires

Descriptif : **Typologie** : alignement d'arbres / **Hauteur** : 2 mètres / **Entretien** : taille en trogne

Fourniture de 19 plants à disposer de manière aléatoire (un plant tous les 7 mètres sur un rang)

◆	<i>Erable champêtre</i>	(<i>Acer campestre</i>)	x7
♣	PEUPLIER NOIR	(POPULUS NIGRA)	x6
◆	<i>Mûrier blanc</i>	(<i>Morus alba</i>)	x6

Fournitures pour cette haie :

- 19 jeunes plants, de 1 ou 2 ans, à racines nues ou en godet

- 19 protections anti-cervidés Nortene ® agroforesterie 120x20 cm + piquet vigne acacia 150 cm

Alignement A3

Longueur totale : 104 mètres linéaires

Descriptif : **Typologie** : alignement d'arbres / **Hauteur** : 2 mètres / **Entretien** : taille en trogne

Fourniture de 15 plants à disposer de manière aléatoire (un plant tous les 7 mètres sur un rang)

◆	<i>Erable champêtre</i>	(<i>Acer campestre</i>)	x5
♣	PEUPLIER NOIR	(POPULUS NIGRA)	x5
◆	<i>Mûrier blanc</i>	(<i>Morus alba</i>)	x5

Fournitures pour cette haie :

- 15 jeunes plants, de 1 ou 2 ans, à racines nues ou en godet

- 15 protections anti-cervidés Nortene ® agroforesterie 120x20 cm + piquet vigne acacia 150 cm

Alignement A4

Longueur totale : 114 mètres linéaires

Descriptif : **Typologie** : alignement d'arbres / **Hauteur** : 2 mètres / **Entretien** : taille en trogne

Fourniture de 12 plants à disposer de manière aléatoire (un plant tous les 10 mètres sur un rang)

◆	Chêne vert	(<i>Quercus ilex</i>)	x6
◆	Chêne liège	(<i>Quercus suber</i>)	x6

Fournitures pour cette haie :

- 12 jeunes plants, de 1 ou 2 ans, à racines nues ou en godet

- 12 protections anti-cervidés Nortene ® agroforesterie 120x20 cm + piquet vigne acacia 150 cm

Haie H1

Longueur totale : 79 mètres linéaires

Descriptif : **Typologie** : haie simple / **Hauteur** : +2 mètres / **Largeur** : +1 mètres / **Entretien** : port libre

Fourniture de 79 plants à disposer de manière aléatoire (un plant au mètre linéaire sur un rang)

🌳	CHENE PEDONCULE	(QUERCUS ROBUR)	x9*
◇	<i>Erable champêtre</i>	(<i>Acer campestre</i>)	x10
◇	<i>Charme commun</i>	(<i>Carpinus betulus</i>)	x10
*	Aubépine	(<i>Crataegus monogyna</i>)	x10
*	Prunellier	(<i>Prunus spinosa</i>)	x10
*	Cornouiller sanguin	(<i>Cornus sanguineum</i>)	x10
*	Fusain d'Europe	(<i>Euonymus europeaus</i>)	x10
*	Nerprun purgatif	(<i>Rhamnus cathartica</i>)	x10

Fournitures pour cette haie :

- 79 jeunes plants, de 1 ou 2 ans, à racines nues ou en godet
- 79 mètres de paillage paille (100 cm de largeur et 20 cm d'épaisseur), soit environ 5 kilos par m².
- 70 filets anti-rongeurs 50 cm de haut + tuteurs (1 bambou + 1 acier)
- 9* protections anti-cervidés Nortene ® agroforesterie 120x20 cm + piquet vigne acacia 150 cm

Haie H2

Longueur totale : 67 mètres linéaires

Descriptif : **Typologie** : haie simple / **Hauteur** : +2 mètres / **Largeur** : +1 mètres / **Entretien** : port libre

Fourniture de 67 plants à disposer de manière aléatoire (un plant au mètre linéaire sur un rang)

🌳	CHENE PEDONCULE	(QUERCUS ROBUR)	x7*
◇	<i>Erable champêtre</i>	(<i>Acer campestre</i>)	x10
*	Aubépine	(<i>Crataegus monogyna</i>)	x10
*	Prunellier	(<i>Prunus spinosa</i>)	x10
*	Néflier	(<i>Mespilus germanica</i>)	x10
*	Fusain d'Europe	(<i>Euonymus europeaus</i>)	x10
✳	Nerprun alaterne	(Rhamnus alaternus)	x5
*	Viorne lantane	(<i>Viburnum lantana</i>)	x5

Fournitures pour cette haie :

- 67 jeunes plants, de 1 ou 2 ans, à racines nues ou en godet
- 67 mètres de paillage paille (100 cm de largeur et 20 cm d'épaisseur), soit environ 5 kilos par m².
- 60 filets anti-rongeurs 50 cm de haut + tuteurs (1 bambou + 1 acier)
- 7* protections anti-cervidés Nortene ® agroforesterie 120x20 cm + piquet vigne acacia 150 cm

Haie H3

Longueur totale : 76 mètres linéaires

Descriptif : **Typologie** : haie double / **Hauteur** : +2 mètres / **Largeur** : +1 mètres / **Entretien** : port libre

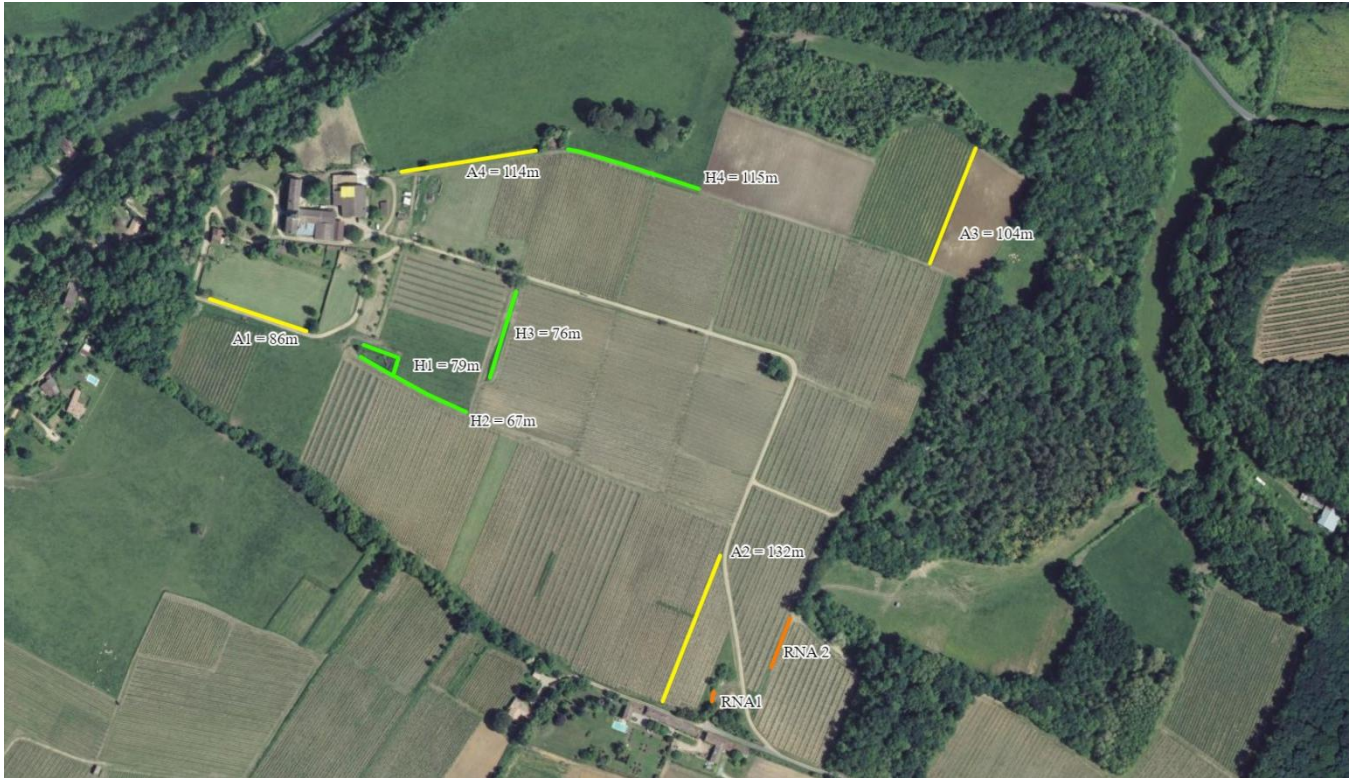
Fourniture de 152 plants à disposer de manière aléatoire (un plant au mètre linéaire sur un rang, en quinconce sur 20 rangs, soit un plant tout les 50cm)

◇	Chêne vert	(Quercus ilex)	x15*
🌳	CORMIER	(SORBUS DOMESTICA)	x5*
◇	<i>Erable champêtre</i>	(<i>Acer campestre</i>)	x20
*	Aubépine	(<i>Crataegus monogyna</i>)	x20
*	Prunellier	(<i>Prunus spinosa</i>)	x15
*	Cornouiller sanguin	(<i>Cornus sanguineum</i>)	x15
✳	Arbousier	(Arbustus unedo)	x10
*	Néflier	(<i>Mespilus germanica</i>)	x10
*	Fusain d'Europe	(<i>Euonymus europeaus</i>)	x15

* Nerprun alaterne	(Rhamnus alaternus)	x15
* Viorne lantane	(Viburnum lantana)	x12

Fournitures pour cette haie :

- 152 jeunes plants, de 1 ou 2 ans, à racines nues ou en godet
- 76 mètres de paillage paille (200 cm de largeur et 20 cm d'épaisseur), soit environ 5 kilos par m².
- 132 filets anti-rongeurs 50 cm de haut + tuteurs (1 bambou + 1 acier)
- 20* protections anti-cervidés Nortene ® agroforesterie 120x20 cm + piquet vigne acacia 150 cm



Préparation du sol

Les travaux de sol préparatoires indispensables avant la plantation de votre haie

Pourquoi ?

- Pour que les jeunes plants puissent assurer le développement de leur système racinaire dans de bonnes conditions
- Pour faciliter la pose du paillage sur un sol aplani
- Pour respecter et atténuer la pénibilité du travail de l'équipe de plantation



Les différentes modalités pour une bonne réalisation

Première étape: Le Déchaumage



Quand?

Toute l'année, à condition que votre sol ne soit pas trop humide

Objectif?

Limiter au maximum la concurrence herbacée pour les futures plantations

- ❶ Opération de fauchage/broyage de la végétation en place sur une largeur de 150 cm minimum pour une haie simple, 250 cm pour une haie double (exemple d'outil : gyrobroyeur).
- ❷ Destruction du système racinaire de la végétation en place (exemples d'outils : rotavator, cover crop).

Deuxième étape: Le Travail du Sol



Quand?

D'octobre à mars, à condition que votre sol ne soit ni trop sec, ni trop humide.

Objectif?

Ameublir le sol pour faciliter la pose du paillage, la plantation, la reprise de la végétation et la prospection racinaire des jeunes plants.

- ❶ Décompactage du sol sur **40 à 60 cm de profondeur** et **150 cm de largeur minimum (250 cm pour une haie double)** avec un décompacteur (type dents Michel), une sous-soleuse (si la zone est peu accessible, un travail équivalent peut être fait avec une mini-pelle).
- ❷ Plusieurs passages de herse rotative (ou rotavator) peuvent être nécessaires pour affiner le sol jusqu'à obtenir l'équivalent d'un lit de semence sur une largeur équivalente (si la zone est peu accessible, un travail équivalent peut être fait avec un motoculteur).
- ❸ Dès que ce résultat est atteint, vous devez prendre contact avec votre conseiller pour planifier la livraison et/ou le chantier de plantation.

👉 En fonction de la "richesse" de votre sol, un apport de fumier composté, de compost végétal ou d'amendement organique peut être souhaitable pour favoriser un démarrage rapide de votre haie.

Arbres et Paysages en Gironde

Association Loi 1901 pour la promotion et l'aide à la plantation de haies et de boisements linéaires
Agrément Départemental au titre de la Protection de l'Environnement
31 bis rue Hustin, 33185 Le Haillan ■ arbre33@wanadoo.fr ■ www.facebook.com/arbres33

